

Saint-Pierre, le 18/01/2019

N/Réf. : 210/2019

AVIS DE MARCHÉ

La Collectivité Territoriale lance un appel à concurrence relatif à une prestation intellectuelle d'accompagnement au développement de la croisière sur Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il s'agit d'un Marché à Procédure Adaptée ouverte avec négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Le marché n'est pas alloti.

Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier de candidature sur le site www.achatpublic.com sur lequel il est également possible de déposer une candidature dématérialisée (de préférence au dépôt papier).

<http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commandepublique/>

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès du service de la Commande publique de la Collectivité Territoriale (05.08.41.01.29/commande.publique@ct975.fr).

Les offres devront parvenir à l'Hôtel du Territoire ou être déposées sur le site www.achatpublic.com avant le **12 février 2019 à 16h00, heure de SPM**, (soit 20h00 heure de Paris).

Le Président,

Pour le Président, et par délégation,
Le 1^{er} Vice-président,

BERNARD BRIAND

Diffusion :

Site internet du JO www.jo-spm.fr

Site internet de la Collectivité www.spm-ct975.fr

Site internet www.achatpublic.com

Site internet www.cheznoo.net

Site internet www.tourisme-espaces.com

Radio diffusion